

TENNIS DE TABLE

TABLEAU DES DROITS ET SANCTIONS 2025- 2026

Chèque à l'ordre de : UFOLEP 77 ou Virement après réception de la facture.

DROITS D'ENGAGEMENT :

● Championnat par équipe de 4	20,00 €	par équipe
● Championnat par équipe de 3	10,00 €	par équipe
● Championnat par équipe (jeunes)	15,00 €	par équipe
● Championnats (2 ^{ème} phase si nécessaire)	½ tarif	par équipe
● Coupes départementales	9,00 €	par équipe
● Coupes nationales (Adulte)	10,00 €	par joueuse ou joueur (A et B)
● Coupes nationales (Jeune)	6,00 €	par joueuse ou joueur (A et B)
● 12 Heures du Tennis de Table -Adultes	15,00 €	par joueuse ou joueur
● 12 Heures du Tennis de Table-Jeunes	8,00 €	par joueuse ou joueur
● Critériums individuels juniors, adultes, vétérans	10,00 €	par joueuse ou joueur (A et B)
● Critériums individuels jeunes	8,00 €	par joueuse ou joueur (A et B)
● Critériums individuels poussines et poussins	6,00 €	par joueuse ou joueur (A et B)

SANCTIONS:

Feuille de match en retard malgré la relance, mal remplie, ou incomplète : **4,00 €**

● **Licence non-homologuée d'un joueur ayant participé à une rencontre :** **40,00 €**

● **Licence manquante aux individuels :**

. Département :	13,00 € Adulte - 10,00 € jeune
. Région :	20,00 € Adulte - 10,00 € jeune
. National :	31,00 € Adulte - 16,00 € jeune

● **Licence incomplète ou irrégulière :**

. Département :	8,00 € Adulte et Jeune
. Région :	20,00 € Adulte - 10,00 € jeune
. National :	31,00 € Adulte - 16,00 € jeune

ABSENCES NON-JUSTIFIEES AUX INDIVIDUELS :

. Départementaux :	15 € Adulte - 12 € Jeune
. Régionaux :	30 € Adulte - 15 € Jeune
. Nationaux :	55 € Adulte - 35 € Jeune

FORFAITS :

. Coupes Départementales	10 € (en cours de compétition) 40 € (lors des finales)
. Championnat départemental prévenu tardivement	8 €
. Championnat départemental non prévenu	16 €
. Championnat départemental à domicile	24 €
. Championnat départemental (forfait général en cours de saison, dernier match et phases finales)	32 €
. Finales des championnats par 3, par 4 :	40 €
. Finales des jeunes :	40 €
. Coupes Nationales A et B	
- niveau départemental	12,50 €
- niveau régional	25,00 €
- niveau national	75,00 €

RAPPELS A PROPOS DES LICENCES

- ⇒ En attendant la licence homologuée, la copie de la liste des demandes de licences sur WebAffiligue doit être en possession de la joueuse, du joueur ou de l'équipe.
Accompagnée d'une pièce d'identité lors d'une rencontre, cette liste tiendra lieu de licence en attendant la définitive.
 - ⇒ La licence doit comporter la photo, la date de naissance doit correspondre à la catégorie d'âge du joueur.
 - ⇒ Après le 1^{er} octobre, tout joueur disputant une rencontre devra posséder une licence homologuée avant la date de la rencontre.
- En cas de non respect de ces deux règles, le club sera sanctionné par une amende de 40 € pour le joueur incriminé qui perdrait ipso facto tous ses matchs.
La même sanction sera appliquée à tout joueur qui opérerait avec une licence non - pratiquant.

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX EPREUVES NATIONALES :

Contrôle des licences dès les phases éliminatoires.

Entre titulaires de la licence U.F.O.L.E.P. de la saison en cours homologuée depuis au moins :

- 8 jours pour les phases départementales ou le 1^{er} tour des Coupes Nationales
- 8 jours pour les phases régionales
- 30 jours pour les phases nationales